

la Lettre du CIRIEC-France

n°204 (décembre 2025)

Sommaire

- Edito d'Alain Arnaud : « Y a-t-il une bonne nouvelle en cette fin d'année ? » p.2
- « Quelle boussole pour une politique de jeunesse ? » - Jean-Louis Cabrespines p.4
- Actualités nationales et internationales p.8
 - 10^{ème} édition des Journées de l'économie autrement – Dijon
 - Etats généraux de la Santé et de la protection sociale – Place de la Santé
 - Invitation à la restitution du Cycle de Réflexions Sociétales – Institut Montparnasse
 - Appel à communication RIUESS - UBO
 - 35^{ème} congrès international du CIRIEC – 5-8 octobre 2026 - Montréal
 - Actualités de Galilée.sp
 - France, portrait social 2025 - INSEE
 - Mieux comprendre les provisions de l'Etat - DGFIP
 - 1ères Rencontres européennes des monnaies locales complémentaires - RTES
 - Rencontres du Mont-Blanc 2026 – ESS Forum International
 - Les modèles socio-économiques des SCIC – Labo de l'ESS - Les Scic – Les Scop
 - Social Economy News – novembre 2025
 - Lettre au Premier Ministre des têtes de réseaux de l'ESS
- Travaux et études p.15
 - De la rencontre d'une dynamique associative solidaire au service de l'insertion par l'économique et d'une expérimentation territoriale « TZCLD » : le cas du territoire du nord-ouest de la Loire-Atlantique – Pascal Glémaint
 - Mutualisation : que disent les chercheur.euses.s ? – Timothée Duverger – Le Labo de l'ESS
- Libres propos p.19
 - Lettre ouverte à Sébastien Lecornu, Premier Ministre – Daniel Lenoir
 - Carnet de santé de la France – Jean de Kervasdoué
- Propositions de lecture p.26
 - Pleins feux sur la planète économie sociale et solidaire – Ouvrage collectif coordonné par Timothée Duverger et Thierry Germain – Fondation Jean Jaurès
 - La reconnaissance légale de l'ESS : où en est-on dix ans après ? - ARJESS
- Agenda p.28

Bonnes fêtes de fin d'année !



Y a-t-il une bonne nouvelle en cette fin d'année ?



Alain ARNAUD

Président du CIRIEC-France
Président d'honneur du CIRIEC-International
Président de la Fondation Edgard Milhaud

A un moment où l'on s'apprête à tirer le bilan de l'année écoulée, on peut d'ores et déjà affirmer que 2025 ne sera pas un grand cru, loin de là !

Au plan politique, l'instabilité dans laquelle notre pays est désormais plongé fait courir les plus grands risques à notre pacte républicain. Cette situation renforce le sentiment de défiance voire de rejet de la classe politique et des institutions, ainsi que l'a mis en évidence le baromètre politique du CEVIPOF. C'est la porte ouverte aux solutions les plus démagogiques.

Au plan international, l'Europe est prise dans la nasse tendue par deux régimes autoritaires, la Russie qui renoue avec son avidité expansionniste, et désormais les Etats-Unis, dont le but clairement assumé est de faire des affaires à partir des conflits du monde, mais aussi de mettre à bas l'idéal démocratique sur lequel s'appuient encore les nations européennes. A cet égard, la pensée de Curtis Yarvin évoquée par Pierre Bauby dans cette Lettre est édifiante et fait froid dans le dos. Il est tout simplement préconisé par ce proche de Trump et Vance que les Etats-Unis laissent faire la Russie pour « rétablir l'ordre en Europe » ! Et pendant ce temps-là la Chine observe et fourbit ses armes pour gagner la guerre économique mondiale.

Car au plan économique, la mainmise des géants américains et chinois sur le marché international s'est renforcée et pose de sérieux problèmes aux pays européens. Notamment la France, qui doit retrouver une souveraineté industrielle abandonnée il y a quelques années au profit d'une frénésie financière spéculative dopée par les algorithmes, et sauvegarder ses activités économiques mises à mal par les plateformes de commerce en ligne. L'épisode Shein n'est qu'un épiphénomène dans un déferlement de produits chinois qui ne trouvent plus preneurs sur le marché américain compte-tenu des droits de douane imposés par l'administration Trump.

Au plan social, plusieurs études, dont celle de l'INSEE dans son portrait social 2025, mettent en évidence l'accroissement des inégalités de revenus et de patrimoine, et corollairement l'augmentation de la pauvreté qui concerne désormais près de 10 millions de personnes, soit 15,4% de la population, ce qui est proprement inacceptable.

Or dans le même temps sont drastiquement réduits les moyens budgétaires affectés aux associations qui pourtant participent à l'intérêt général en apportant des réponses aux besoins sociaux, malgré les alertes de nombreux acteurs du monde associatif.

Au plan environnemental, la COP 30 n'a pas été à la hauteur des enjeux et le Secrétaire général de l'ONU déclare que « *l'écart entre notre situation actuelle et les exigences scientifiques reste dangereusement important* ». Plus généralement on assiste à un recul des volontés de tout faire pour lutter contre le réchauffement climatique, et à cet égard le report de l'application de la directive CSRD ne donne pas un bon signal aux hésitants, et conforte ceux qui sont dans le déni du changement climatique. Certes, il faut trouver à court terme le juste équilibre entre défense de l'environnement et moyens de subsistance, mais la tendance de fond est bien identifiée, il faut aussi sur le long terme que la nature permette au vivant de vivre.

Bien d'autres mauvaises nouvelles pourraient être évoquées, mais toutes ont pour point commun d'avoir semé les germes d'une crise de société profonde et d'avoir créé un climat anxiogène sur fond de risque de guerre en Europe alors que l'on croyait que c'était un péril révolu.

Et pourtant, il nous faut garder l'espoir, celui suscité par ce formidable élan des promoteurs et acteurs de l'économie sociale et solidaire qui dans le monde militent pour une autre économie, respectueuse de l'humain et de l'environnement. Le Forum mondial de l'ESS, la 10ème conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC à Bordeaux, les Journées de l'économie autrement à Dijon ont été des espaces de respiration et d'espérance en l'avenir, tout comme toutes ces initiatives en France et dans le monde dont certaines sont signalées dans cette présente Lettre. L'économie sociale et solidaire doit essaimer dans le système économique conventionnel pour reconfigurer une économie politique qui ne remplit plus sa vocation originelle. Elle doit aussi se conjuguer avec l'économie publique afin de gagner en efficience dans la recherche d'un indispensable intérêt collectif pour réparer une société fracturée.

Il nous faut donc multiplier nos efforts, organiser toutes les convergences possibles pour bâtir ce rapport de forces si nécessaire pour que notre société retrouve sa finalité première, celle de satisfaire les besoins de l'Homme, dans la paix, le partage et la solidarité.

Quelle boussole pour une politique de jeunesse ?



Jean-Louis CABRESPINES
Délégué général du CIRIEC-France

Encore un moment fort !

Nous faisions part de notre satisfaction de l'organisation du GSEF (Forum Mondial de l'Économie Sociale) et de la 10^{ème} conférence internationale de recherche en Économie Sociale du CIRIEC International, à la fin du mois d'octobre dernier.

Et voilà qu'une autre manifestation d'importance vient apporter de nouveaux éléments de réflexion, d'échange, d'informations, ... : « les **Journées de l'économie autrement** » à Dijon, les 28 et 29 novembre 2025, organisées par Alternatives Économiques.

Une approche différente, ouverte sur toutes les problématiques de la question économique, non seulement empreinte de considérations, défenses et valorisation portant sur l'ESS, mais prenant en compte tout ce qui permet de faire de l'économie autrement, tout ce qui valorise une démarche nouvelle, sortant d'une économie libérale et capitaliste dont l'objectif serait d'accroître le capital sans prendre en compte l'humain.

Cette 10^{ème} édition reste bien dans ce que nous avons élaboré ensemble avec Philippe Frémeaux et Alternatives Économiques : une porte ouverte sur tout ce qui fait notre société, aussi bien sur le plan économique, social, sociétal qu'environnemental et prenant en compte, avant tout, le respect des hommes et des femmes qui composent cette société. Le contexte actuel, plus que jamais, nécessitait de s'interroger sur les boussoles à trouver, dans un climat où prédominent les tempêtes¹. Et les 37 tables rondes, les 3 séances plénières, les 5 grands entretiens, les 4 ateliers, les 3 expositions, l'agora, furent autant de temps où nous avons pu poser nos interrogations et tenter, ensemble, de trouver des solutions. Nous en sortons enrichis, mais tout autant interrogatifs, nous en sortons dotés de nouvelles connaissances mais tout autant méfiants quant à l'avenir qui se dessine, nous en sortons plus convaincus que d'autres alternatives peuvent exister, mais effrayés sur les obstacles qui continuent à exister et à augmenter.

Oui, ce furent deux jours riches, pleins d'enseignements, mais aussi deux jours qui nous ont montré les « trous dans la raquette » qui existent et la difficulté à réparer, réviser, (re)construire de nouvelles alternatives.

¹ La 10^{ème} édition portait pour titre : « face aux tempêtes, quelles boussoles ? »

Nos inquiétudes n'ont pas disparu, mais elles ont été partagées et nous avons eu le sentiment que ces deux jours, plus fréquentés que jamais (nous avons pu noter une réelle augmentation du nombre de participants, avec des séances souvent à guichet fermé), peuvent conduire à des réponses nouvelles face aux dangers nationaux et internationaux que nous courons, dans un climat politique plus que jamais inquiétant et porteur de tensions.

Un thème central : quelle politique de jeunesse ?

Durant ces deux jours, le CIRIEC France a été porteur d'une réflexion sur la protection de l'enfance en France, grâce à l'organisation d'une table ronde dynamique entre des panelistes venant de divers horizons² et se complétant et une salle pleine (les 150 places de la salle des séances du Conseil Régional étaient toutes occupée). Au bout du compte, seul le temps imparti par les organisateurs a pu faire cesser les échanges tant chacun avait à dire et proposer pour une nouvelle politique de l'enfance.

Mais ce seul atelier ne suffit pas à interroger sur la question d'une politique de jeunesse en France, et la participation à un autre atelier portant sur « les jeunes, grand.e.s oublié.e.s des politiques publiques ? »³ est venu compléter les conclusions de cette première table ronde.

Ce sont bien ces deux temps qui nous conduisent à nous interroger sur ce que pourrait être une politique de jeunesse prenant en compte tous les temps de vie et d'évolution de tous les jeunes.

Tous les participants de l'un et l'autre des deux moments en sont arrivés à la conclusion qu'il faudrait une politique qui se préoccupe de tout ce qui compose la vie de l'enfant et du jeune, mais chacun note la difficulté pour arriver à bien une telle prise en charge. Tous prônent une approche holistique et systémique du temps de la jeunesse. Tous considèrent qu'il n'est pas possible de soutenir l'évolution des jeunes si l'approche générale ne répond pas, en même temps, à tous les besoins, droits et obligations de ces jeunes dans le contexte social, psychologique affectif, sociétal dans lesquels ils se situent.

Quelle politique systémique de jeunesse en France ?

Mais quelles réponses apporter ? Et si nous pouvons apporter des réponses, quelle organisation pour qu'elles soient efficaces ?

Si l'on s'en réfère à ce que nous dit le gouvernement, tout serait mis en œuvre pour « **une politique en faveur de la jeunesse, interministérielle et partenariale, (qui) regroupe l'ensemble des actions concourant à l'accompagnement des parcours des jeunes vers l'autonomie** »⁴ : « *La politique en faveur de la jeunesse regroupe l'ensemble des actions concourant à l'accompagnement des parcours de jeunes vers l'autonomie, notamment par l'éducation, la formation, l'insertion sociale et professionnelle, le logement, la santé, la sécurité, les loisirs éducatifs, sportifs et culturels, la mobilité, l'engagement, et ce dans une perspective de réduction des inégalités, qu'elles soient sociales ou territoriales. Favoriser cette autonomie implique d'agir sur tous les leviers permettant aux jeunes d'être acteurs de leur parcours, de subvenir à leurs besoins et de se réaliser en tant qu'individus.*

² « Protection de l'enfance : l'urgence d'agir » avec Jean-Pierre ROSENZVEIG (magistrat français. Il a été, de 1992 à 2014, le président du tribunal pour enfants de Bobigny), Marie-Aleth GRARD (présidente d'honneur ATD Quart Monde), Daniel GOLDBERG (président de l'UNIOPSS), Fabien BAZIN (président du Conseil départemental de la Nièvre), Roland BONNAIRE (président de l'ADEPAPE 21), Morgane AUDARD (avocate), Jean-Marie VAUCHEZ (directeur de pôle à l'IRTESS)

³ « Les jeunes, grand.e.s oublié.e.s des politiques publiques ? » avec Xavier Molénat (journaliste à Alternatives Économiques), Yaëlle Amsellem-Mainguy (sociologue, chargée d'études et de recherche à l'Institut National de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)), Arthur Malonska (secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement en charge des jeunes et de l'engagement), Maëlle Nizan (président de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE))

⁴ <https://www.jeunes.gouv.fr/le-cadre-des-politiques-de-jeunesse-433>

Cette politique se décline dans de nombreux champs ministériels, aussi bien au niveau national que territorial. Dans une logique de transversalité entre les différents champs de l'action publique, elle se structure autour des axes suivants :

- **Participer au développement personnel des jeunes, favoriser leur engagement et leur mobilité ;**
- **Donner la priorité à l'éducation, à l'orientation et à la formation ;**
- **Favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle ;**
- **Lutter contre les inégalités dans le parcours vers l'autonomie ;**
- **Améliorer les conditions de vie.**

De nombreux ministères agissent en direction des jeunes, mais chacun dans son seul champ de compétence.

La compétence sur la mise en œuvre des politiques de jeunesse ne relève pas uniquement de l'État à ses échelons national et territorial. Les collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils départementaux, communes et intercommunalités) développent également des actions en direction de la jeunesse.

La politique en faveur de la jeunesse s'appuie sur de nombreux dispositifs et actions, pilotés et financés par différents ministères. Ces dispositifs sont pluriels dans leur contenu et leur mode d'exécution, centralisés ou déconcentrés, purement étatiques ou inscrits dans un cadre conventionnel impliquant des organismes publics, parapublics, des collectivités territoriales ou des associations. »

Cette seule présentation, aussi complète soit-elle, est, en elle-même, un aveu du dysfonctionnement des politiques jeunesse. Chaque échelon, chaque domaine vit indépendamment des autres et la construction d'une politique jeunesse cohérente ne se fait pas du fait de la difficulté à regrouper les compétences pour y arriver.

Dépasser les strates

Chacun est enfermé dans son fonctionnement, dans son territoire, dans ses responsabilités et n'arrive pas à construire une politique cohérente pouvant aborder, ensemble, tout ce qui touche à la jeunesse et aux réponses à apporter. Bien sûr, des strates administratives ont été mises en place qui devraient permettre cette cohérence :

- **Le comité interministériel de la jeunesse (CIJ)**, instance créée par décret n°82-367 du 30 avril 1982 qui peut être saisie à tout moment à l'initiative du Premier ministre ;
- **L'article 54 de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017** prévoit le renforcement de l'implication de la région en matière de politique de jeunesse à travers le chef de filât au sein des collectivités locales accordé aux conseils régionaux en la matière ;
- **Le conseil d'orientation des politiques de jeunesse** : installé en France, au niveau national, en 2016, il s'agit d'une commission administrative consultative placée auprès du Premier ministre et chargée de créer de la cohérence et de la transversalité dans les politiques publiques concernant les jeunes.

Mais il ne suffit pas d'avoir des comités qui peuvent être saisis ou des lois qui accordent des positionnements ou des commissions consultatives pour arriver à une politique jeunesse qui réponde efficacement aux besoins.

Cette disparité entre compétences par strates successives ne peut que conduire à des dysfonctionnements. L'analyse des acteur clés (État : Ministères de l'Éducation, du Travail, des Sports, de la Jeunesse, etc (sous l'animation du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), qui vise à créer de la cohérence entre les actions des différents ministères) ; Collectivités territoriales : Régions, départements, communes ; Associations et acteurs de terrain : Missions locales, MJC, Habitat Jeunes, etc), montre combien la dilution des responsabilités porte en germe l'échec d'une véritable politique jeunesse car à trop répartir les compétences, on en arrive à des divergences d'approche, à des refus de responsabilité, à un manque de coordination et c'est la jeunesse qui en pâtit.

L'analyse des compétences apporte les mêmes interrogations :

Acteur	Compétences principales
État	Stratégie nationale, dispositifs d'insertion, mentorat, mobilité internationale, financement.
Régions	Formation, apprentissage, mobilité, innovation sociale.
Départements	Protection de la jeunesse, insertion, aides sociales.
Communes/EPCI	Logement, engagement citoyen, activités culturelles/sportives, cohésion sociale.
Compétences partagées	Éducation et formation, insertion professionnelle, santé et bien-être, culture, sports et loisirs

Cette première approche des politiques publiques de jeunesse est, à n'en pas douter, insuffisante, mais elle reflète bien ce que la table ronde et l'atelier auxquels nous avons participé lors des JEA ont engagé comme réflexion qui demande, dans un avenir proche, à ce que nous ayons une réflexion plus approfondie avec tous les acteurs, y compris les jeunes.

Trois premiers points pourraient être soulevés pour coordonner avec plus d'efficacité les politiques jeunesse :

- Articulation État/collectivités : Nécessité de cohérence entre les stratégies nationales et les réalités territoriales.
- Financement : Partage des coûts entre l'État et les collectivités pour éviter les inégalités entre territoires.
- Participation des jeunes : Implication des jeunes dans la conception et l'évaluation des politiques qui les concernent.

La réussite des politiques jeunesse repose sur une **complémentarité entre l'État et les collectivités**, avec une approche à la fois **nationale** (cadre, financement, dispositifs) et **locale** (adaptation, proximité, innovation). Il est plus que jamais nécessaire de dépasser les clivages politiques, idéologiques, territoriaux pour agir pour et avec la jeunesse.

Et là, les travaux menés par le Conseil Économique, Social et Environnemental, lors de Convention Citoyenne sur les temps de l'enfant⁵ apporteront un ensemble de questionnements nouveaux et aideront à élaborer des propositions pour une véritable politique de jeunesse cohérente et prenant en compte toutes les problématiques de l'évolution de l'enfant et du jeune.

La suite est à construire ensemble ! Apportons notre pierre à l'édifice pour aider à éviter les dérives des politiques publiques et privées en la matière.

⁵ <https://www.lecese.fr/convention-citoyenne-temps-enfant>

Actualités nationales et internationales



L'économie autrement, c'est maintenant !

Limites écologiques, affaiblissement des liens, nouvelles précarités, rapport dégradé au travail, sentiment de déclassement, tensions..., au fur et à mesure que nos sociétés semblent s'épuiser, le modèle économique qui les sous-tend doit être interrogé. Pourquoi changer de modèle économique, et comment le faire ?

**Face aux tempêtes, quelles boussoles ?
2 jours de débats se sont tenus à Dijon
Les 28 et 29 novembre 2025**

RAPPEL DU PROGRAMME

PLUS D'INFORMATIONS A VENIR



Parce que la santé est la protection sociale
États généraux vous pour construire modèle juste, efficient

États Généraux de la Santé et de la Protection Sociale
sur placedelasante.fr

un bien commun et l'affaire de tous, les donnent la parole ensemble un et adapté aux défis

du XXI^e siècle.

EN SAVOIR PLUS ET PARTICIPER

Invitation à la restitution du Cycle de Réflexions Sociétales

« Une société qui n'a pas d'ambition pour ses membres les plus éloignés du droit commun n'en a pas pour les autres non plus. »

(Marie-Aleth Grard, ATD Quart Monde)

Après neuf mois de réflexions intenses, d'échanges et de propositions audacieuses, nous avons le plaisir de vous convier à la journée de restitution du Cycle Réflexions Sociétales, qui marquera également la clôture de l'Institut Montparnasse.

Quand ? le 17/12 de 17h à 19h30.

Où ? chez MGEN, 3 square Max Hymans, Paris

Au programme :

- Restitution des travaux et propositions issues des quatre journées de réflexion,
 - Échanges avec les participants et intervenants,
 - Un cocktail convivial pour prolonger les discussions,
- Une participation possible en visio pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer.

Pourquoi participer ?

Ce cycle a été l'occasion de questionner, renouveler et proposer des pistes concrètes pour agir sur les enjeux de démocratie, de solidarité et de coopération au XXI^e siècle. Ensemble, nous avons exploré :

- Le renouvellement de l'engagement (engagement "post-it", engagement "Greta Thunberg", repolitisation des corps intermédiaires),
- La préservation et la régénération des communs (gouvernance démocratique, transition écologique et sociale, économie non marchande),
- L'effectivité des droits sociaux (refondation du contrat social, lutte contre le non-recours, éducation populaire),
- La coopération et le "faire société" (mixité, reconnaissance des savoirs d'expérience, tiers-lieux, démocratie participative).

Comment participer ?

En présentiel : Venez nombreux pour échanger et célébrer cette aventure collective.

En visio : Un lien vous sera envoyé ultérieurement.

Merci de confirmer votre participation avant le 10/12
[en remplissant ce formulaire](#).

APPEL A COMMUNICATION

XXVème rencontres du RIUESS

(Réseau Inter-universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire)

Brest, du 20 au 22 mai 2026

Faculté de Lettres et sciences humaines

**IMAGINER DEMAIN : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,
ACTRICE DE FUTURS POSSIBLES ET DÉSIRABLES ?**

Les propositions de communication sont à soumettre au plus tard le 15 janvier 2026.

[**EN SAVOIR PLUS**](#)



35e Congrès international du CIRIEC – Montréal 2026

Du **5 au 8 octobre 2026**, le CIRIEC International et le CIRIEC-Canada vous donnent rendez-vous à **Montréal** pour participer à une réflexion collective sur le thème « **Prendre soin du monde : la contribution essentielle de l'économie sociale et des entreprises** ».

Cette édition réunira des chercheurs, des décideurs publics, des acteurs de terrain et des représentants d'entreprises publiques et de l'économie sociale du monde entier.

Ce grand rendez-vous international constituera un **espace de réflexion et d'échanges** avec les praticiens sur le rôle fondamental de l'économie sociale et des entreprises publiques dans la transition écologique, la justice sociale et la gouvernance démocratique.

Réservez la date !



ACTUALITES DE GALILEE.SP

**Le collectif Galilée.sp est un laboratoire d'idées
au sein du CIRIEC-France
dédié au service public et aux fonctions publiques**

> <https://galileesp.org/>

DERNIER ARTICLE :

L'ère post-libérale et la mondialisation heureuse – 13 novembre 2025

Par Gilbert DELEUIL, préfet honoraire, responsable du Collectif Galilée.sp et membre du conseil d'administration du CIRIEC-France

Politique et économie sont liées au travers de l'Etat et s'étudient en « économie politique ». C'est ainsi que l'Écossais Adam Smith (1723-1790) n'est pas seulement le grand économiste fondateur de la science économique moderne, il est aussi un acteur du mouvement intellectuel des Lumières (un « philosophe »). Il se manifeste également comme un libéral sur le plan politique. Dans l'esprit des Lumières, la prospérité économique, induite par la libération des entreprises du carcan du corporatisme et du mercantilisme, doit conduire au progrès matériel et social de l'humanité dans un système politique libéré de la monarchie absolue. A l'époque, avant l'essor des doctrines socialistes et du marxisme, les libéraux se montrent comme des « progressistes ». Il en reste quelque chose aux USA, où être libéral c'est être de « Gauche » ... A cet égard, l'arrivée au pouvoir de Donald Trump en janvier 2025 est un véritable « chamboulement politico-économique ». Elle marque un tournant extraordinaire de l'économie politique. Au cours des 80 dernières années le monde aura ainsi connu trois phases : l'économie sociale de marché (« Les 30 glorieuses » de Jean Fourastié), le néo-libéralisme dans la mondialisation et l'ère actuelle de l'émergence du national-populisme.

[**LIRE LA SUITE...**](#)

Insee 
Mesurer pour comprendre



France, portrait social Édition 2025

Des analyses sur les hauts et très hauts revenus et patrimoines,
des dossiers sur les conditions de travail,
des fiches pour découvrir le panorama social de la France

L'INSEE vient de publier l'édition 2025 du portrait social de la France. Avec une analyse approfondie des hauts revenus, des patrimoines et des conditions de travail, l'étude met en lumière les disparités sociales et économiques en France, et souligne les inégalités persistantes et les défis liés à l'évolution des modes de travail et des structures sociales.

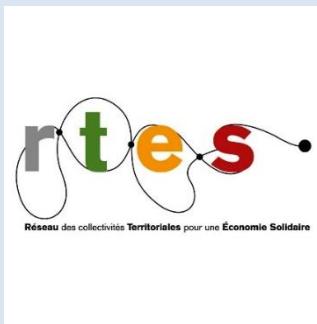
A un moment où sont en discussions les causes de la crise économique et sociale ainsi que les questions de justice fiscale, cet ouvrage constitue une bonne base de référence pour nourrir les débats.

[**CONSULTER L'OUVRAGE**](#)

Une nouvelle plaquette pour comprendre les provisions de l'État. La Direction générale des Finances publiques valorise les comptes de l'État par la production de plaquettes 4 pages thématiques sur des sujets budgétaires et comptables d'actualité et à forts enjeux. Les provisions pour risques et charges donnent une photographie des charges et engagements futurs de l'État, tant probables que certains. Ces provisions participent directement à garantir une image fidèle de la situation financière de l'État.

162 Md€, c'est le total des provisions inscrites au bilan de l'État au terme de l'année 2024. Elles sont donc un élément central pour apprécier la soutenabilité de nos finances publiques. Conçues par la DGFiP, les plaquettes 4 pages offrent une lecture synthétique et accessible de la comptabilité de l'État. (source DGFiP)

[**CONSULTER LA PLAQUETTE**](#)



Les **1ères Rencontres européennes des monnaies locales** se sont tenues les 27 et 28 octobre à l'Athénée municipal de Bordeaux, en amont du GSEF 2025. Plus de 120 participant-e-s de 14 pays - la France (depuis Bordeaux jusqu'à la Guyane, en passant par Montpellier, Nantes, le pays de Langres,...), l'Italie, la Belgique, la Suisse, le Brésil, le Mexique, l'Equateur, l'Allemagne, l'Espagne, le Canada, le Luxembourg, la République tchèque, la Finlande, la Slovénie - étaient au rendez-vous. Représentant.e.s de collectivités territoriales, de monnaies locales, et des réseaux et acteurs de l'ESS ont pu partager expériences, réflexions et propositions pour renforcer la contribution des monnaies locales à une société, plus juste et plus durable. Le RTES a à cette occasion présenté son dernier Points de RepèreESS "Monnaies Locales et collectivités". (source RTES)

[**EN SAVOIR PLUS**](#)
[**VOIR LA VIDEO**](#)



RENCONTRES DU MONT BLANC 2026

Après le succès de 2025, les Rencontres du Mont-Blanc reviennent à Genève les 29 et 30 janvier 2026. Elles auront lieu au sein de l'Organisation internationale du travail avec en son cœur la construction d'une diplomatie de l'Economie Sociale et Solidaire pour porter la voix des entreprises de l'ESS dans les grandes problématiques mondiales. Le thème général des Rencontres sera « Construire un avenir durable et souverain avec l'ESS ». Dans un monde de plus en plus fragmenté l'ESS représente une force stabilisatrice fondée sur la Paix et l'indépendance.

[**Informations à venir sur le site de ESS Forum International**](#)



LES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES DES SCIC

Sollicité par la Confédération générale des Scop & Scic, le Labo de l'ESS a réalisé entre janvier et octobre 2025 une étude sur les modèles socio-économiques des sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic). L'approche par les modèles socio-économiques lui a permis d'aller au-delà des seules dimensions monétaires pour rendre compte de la pluralité des dimensions de valeurs créées par les Scic : qu'est-ce qui est produit ? Avec quelles ressources ? Comment est-ce produit et distribué ?

L'étude donne à voir un premier panorama des modèles socio-économiques des Scic à partir de données quantitatives et qualitatives exclusives

[**EN SAVOIR PLUS**](#)

[**CONSULTER L'ETUDE**](#)



La lettre mensuelle « **Social Economy News** » est proposée par le **CIRIEC-International** en partenariat avec le CIRIEC-Espagne. Il est disponible en 3 langues (EN, ESP, FR) > <http://www.socialeconomynews.eu/>

Le dernier numéro > SEN#45 de novembre 2025 est paru

Bordeaux 2025 : l'ESS veut bousculer l'économie mondiale



Par Pierre Hurmic, maire de Bordeaux et président du Forum mondial de l'économie sociale (GSEF)

Extrait du discours prononcé lors de la réception à l'Hôtel de Ville de Bordeaux (France), avant l'inauguration du Forum mondial de l'économie sociale et solidaire (GSEF) 2025, qui s'est tenu du 29 au 31 octobre. Le CIRIEC International et le GSEF ont organisé le mercredi 29 octobre une session conjointe pour clore la 10^e

Conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC International et inaugurer le Forum du GSEF.

LIRE LA SUITE

Pour s'abonner à Social Economy News > [ICI](#)



ESS France, les têtes de réseaux de l'ESS et l'UDES adressent un courrier au Premier Ministre et demandent à être reçus au plus vite

Monsieur le Premier Ministre,

L'économie sociale et solidaire, dont nous sommes les représentants, est l'un des piliers de notre modèle républicain, la traduction de l'engagement de la société civile à organiser à la fois les grandes transitions et l'accès à la protection dans l'action de plus d'un million d'entreprises portant 14% de l'emploi privé. Présentes dès le premier kilomètre de l'intérêt général, nos associations, coopératives, mutuelles, fondations et sociétés commerciales de l'ESS rendent des services indispensables à la cohésion sociale de la nation.

LIRE LA SUITE

De la rencontre d'une dynamique associative solidaire au service de l'insertion par l'économique et d'une expérimentation territoriale « TZCLD » : le cas du territoire du nord-ouest de la Loire-Atlantique.



Pascal GLÉMAIN

Professeur des Universités en Gestion-Management et ESS
Chercheur permanent UMR6590-CNRS ESO-Rennes
Membre de l'équipe Céreq d'évaluation nationale TZCLD
Université Rennes 2, UFR Sciences Sociales-AES, France

Cet article est issu d'un recueil de travaux de recherche élaborés dans le cadre du Forum Mondial de l'Economie Sociale et Solidaire (GSEF) réuni à Bordeaux en octobre 2025

L'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) a été mise en place suite aux votes à l'unanimité du Parlement en 2016 et en 2020. L'ambition politique affichée consiste à élaborer une véritable politique de droit à l'emploi (Grandguillaume, 2014 ; Hédon et al., 2019), avec la perspective d'une loi pour le droit à l'emploi en 2026, selon le principe de la Constitution : tout le monde a le droit à l'emploi. En décembre 2024, 75 territoires étaient habilités, avec 85 entreprises à but d'emploi (EBE) en activité, et, 3 352 personnes privées durablement d'emploi (PPDE) passées par ou salariées de ces EBE. En 2025, 85 territoires sont habilités, afin d'atteindre les 88 pour 2026. Cette expérimentation française est aujourd'hui élargie à l'Autriche, aux Pays-Bas, à la Grèce, et également aux États-Unis d'Amérique. Mais, si cette expérimentation territoriale semble s'internationaliser, il n'en demeure pas moins qu'il faille la comprendre à une échelle territoriale plus « micro » parce que l'expérimentation socio-politique de cette lutte contre le chômage d'exclusion (Valentin, 1993), se réalise à l'échelle d'infra-territoires déterminés par un nombre donné d'habitants (de 5 000 à 30 000 habitants). C'est ce que nous proposons ici, au moyen d'une étude de cas, sur un territoire situé dans le nord-ouest de la Loire-Atlantique, marqué par une longue histoire du chômage et de l'insertion par l'économique. Rappelons que Yin (2012) définit l'étude de cas comme étant une recherche empirique sur un phénomène contemporain situé dans un contexte réel. Ce qui correspond bien à la démarche d'évaluation que nous avons adoptée.

La Communauté de Communes observée regroupe 11 communes désireuses de travailler de concert et de fédérer leurs énergies pour mettre en œuvre de grands projets de développement local. Située au cœur du département de Loire-Atlantique, sur l'axe Nantes-Vannes et Redon. Elle compte 35 127 habitants. Sa superficie est de 327 km². Elle a pour objectif d'associer les communes membres dans un espace de solidarité, afin d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement du territoire.

En 2021, la médiane du revenu annuel disponible par habitant était de 23 340 euros. Le taux de pauvreté en 2021 s'élève à 7 %. La situation de la population locale en emploi est la suivante :

- Emploi total au lieu de travail en 2021 (salarié et non-salarié) : 4 915 avec 89,7 % en emploi salarié au lieu de travail,
- Le taux de croissance annuel moyen entre 2015 et 2021 est de 2,6 %,
- Le taux d'activité des 15-64 ans est de 77,9 %,
- Le taux de chômage des 15-64 ans est de 9,2 %, contre 9,8 % pour le département de la Loire-Atlantique et de 7,2 % en région Pays de la Loire (en 2021).

En 1987, des associations (Familles Rurales, Amicale Laïque, CCFD, CLCV, etc.), un syndicat (CFDT), des habitants et des personnes sans emploi, se réunissent et créent une association cantonale des chômeurs en atelier et chantier d'insertion (ACI). Au même moment, en 1988, sur ce même territoire, est créée une association intermédiaire (AI) sur des activités d'entretien et de services. Elle met en relation ses embauchés et ses clients, entreprises, particuliers ou collectivités. Elle crée une transition pour leurs employés, entre une longue période de chômage et un emploi stable. Elle mène des actions avec le service public de l'emploi au niveau local. Ces deux associations œuvrent déjà pour le droit à l'emploi sur un même territoire, dès la fin des années 1980. Ces structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) locales préfigurent dans leur fonctionnement le programme SEVE « médiation active » de 2014 de lutte contre le chômage de longue-durée et pour l'accès à un emploi stable, cherchant à mettre en situation et en relation l'employabilité des privés d'emploi et l'employeurabilité des entreprises, soit une employabilité « politique de main-d'œuvre » au sens de Gazier (2017, p. 28). L'idée consiste à aider les personnes désavantagées à trouver et à conserver un emploi en soutenant des « plans de développement de la soutenabilité ».

Face à une situation complexe du marché du travail en milieu rural et ce, malgré la présence de grands groupes industriels, le territoire est en proie à de fortes périodes de chômage pour ses habitants au gré des marchés et des commandes de l'un et de l'autre donc de l'activité des petites et moyennes entreprises (PME) sous-traitantes fortement dépendantes, ainsi que des activités agro-alimentaires qui ne correspondent pas à tout le monde (cadences, postures). Dans ce contexte, le militantisme multiculturel local, teinté d'engagement syndical et d'humanisme, mêle cultures ouvrière et paysanne dans un esprit de coopération sociale à l'échelle du territoire au service de l'emploi et de la (ré)insertion sur le marché du travail local, afin que le plus grand nombre soit employable.

Ces initiatives citoyennes interrogent toutes les deux les questions du rapport à l'emploi et ce, dès la fin des années 1980 qui ont vu naître sous la volonté de Michel Rocard, le revenu minimum garanti (RMI), cette allocation différentielle, versée notamment aux personnes privées durablement d'emploi qui souffrent d'un « chômage d'exclusion », et par voie de conséquence d'exclusion sociale.

En cherchant comment faire pour extraire ces privés durablement d'emploi, ATD Quart Monde, qui avait expérimenté Travailler et Apprendre Ensemble-TAE, participe avec P. Valentin au sein du pôle formation-emploi, au début des années 2010, à la conduite du projet qui allait devenir l'expérimentation socio-politique territorialisée : Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD). L'habilitation du territoire observé pour TZCLD date du 31 décembre 2021. Nous en sommes à un peu plus de 3 années d'exercice, à ce jour. Faut-il en conclure qu'il y ait eu nécessité d'engager une « nouvelle » dynamique territoriale locale en faveur de l'emploi pour tous dans un contexte où la société civile était déjà impliquée dans la lutte contre le chômage ? Les publics-bénéficiaires concernés sont-ils différents de ceux que les deux associations historiques de ce territoire ont connus jusqu'alors ? Les « travaux utiles » portés par l'entreprise à but d'emploi (EBE) sont-ils réellement supplémentaires, donc non concurrentiels, aux activités économiques des structures d'insertion par l'économique ?

En d'autres termes, cette expérimentation sur le territoire du nord-ouest de la Loire-Atlantique connaît-elle un modèle de coopération ou bien de coopétition pour le droit à l'emploi ?

Afin d'apporter les premiers éléments de réponse à cette problématique, nous proposons de revenir sur la caractérisation des « entreprises insérantes » afin de qualifier les entreprises à but d'emploi (partie 1) et ce, de manière à être en mesure d'analyser le modèle de coopétition pour le droit à l'emploi sur ce territoire (partie 2). Pour ce faire, notre démarche de recherche est compréhensive (compréhension d'une expérimentation sociale pour des éléments de connaissances nouveaux). C'est une analyse qualitative exploratoire par étude de cas, selon un raisonnement abductif. L'analyse de terrain s'est déroulée sur l'année 2024, de juin à décembre, avec des déplacements sur ce territoire pour y conduire une vingtaine d'entretiens, sur cette période, auprès des volontaires, des salarié.es, des encadrants, de la direction, des élus, des responsables des SIAE.

[**LIRE LA SUITE...**](#)

MUTUALISATION : QUE DISENT LES CHERCHEUR.EUSE.S ?



Timothée DUVERGER

Titulaire de la chaire ESS à Sciences-Po Bordeaux
Chercheur au Centre Emile Durkheim (UMR 5116)
Président du Conseil d'orientation du CIRIEC-France

Que mutualise-t-on au sein de l'ESS ? Pourquoi ?

Alors qu'elle est couramment mobilisée par les acteur·rice·s pour décrire leurs pratiques, la notion de mutualisation n'est que rarement un objet de recherche. Pourtant, penser la mutualisation et sa place dans l'économie sociale et solidaire est nécessaire dans le cadre de la construction d'un projet de transformation écologique et sociale.

Pour alimenter cette réflexion, **Le Labo de l'ESS** propose dans la note « Mutualisations : que disent les chercheur·euse·s ? » la synthèse d'échanges menés avec 8 chercheur·euse·s de différentes disciplines auxquels j'ai participé. Le croisement de ces regards permet de dégager des éléments de définition et de cadrage autour de la notion, ainsi que d'interroger le rapport de l'économie sociale et solidaire à celle-ci.

En découlent des enseignements précieux pour concevoir des cadres propices à des mutualisations pensées par et pour les projets de transformation écologique et sociale et nourrir l'analyse des pratiques mises en œuvre sur le terrain.

Cette note a été rédigée par **Mickael Vartuaroglu**, Chargé de projets collectifs et **Florian Laboulais**, Responsable des projets, avec l'appui de **Nadine Richez-Battesti**, économiste (AMU et LEST-CNRS).

[**EN SAVOIR PLUS...**](#)

Libres propos

Les textes publiés dans cette rubrique sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs

LETTER OUVERTE A SEBASTIEN LECORNU, PREMIER MINISTRE

(article paru sur le blogue de Daniel Lenoir « [L'âge de raison\(s\)](#) »)



Daniel LENOIR

Inspecteur Général des Affaires Sociales honoraire
Membre du Conseil scientifique de la MSA

Monsieur le Premier ministre,

J'ai écouté avec intérêt [votre discours du 14 novembre, lors des Assises des départements de France à Albi](#).

Si j'en partage les prémisses, les conclusions que vous en tirez me paraissent inappropriées. Bien sûr je sais qu'en vous écrivant cela je m'expose à la critique que vous faite du langage des technocrates « *auquel on ne comprend plus rien* » : puis-je me permettre de vous rappeler que le gaullisme dont vous vous réclamez a largement reposé, dans les années soixante, sur l'alliance d'un pouvoir centralisé avec ces technocrates que vous dénoncez.

Je partage votre analyse des maladies de notre démocratie financière :

- notre incapacité collective à faire de vraies économies sur les dépenses publiques ;
- la nécessité d'une approche pluriannuelle en matière budgétaire ;
- le besoin de clarté, de clarification, reposant non sur « le bricolage » mais sur des mesures structurelles, de façon à retrouver la confiance des citoyens.

Hélas faute d'intégrer toute la complexité des sujets que vous abordez, les conclusions que vous en tirez ne sont pas à la mesure des enjeux que vous posez ou n'en tirent pas toutes les conséquences.

Ainsi vous invitez les départements à abandonner la revendication d'une recentralisation du financement du RSA au prétexte du projet de mise en place d'une allocation sociale unique regroupant, à minima, cette prestation avec la prime les allocations logement. Ce n'est pas moi qui vais critiquer cette fusion en une prestation unique que j'ai défendue depuis longtemps, et qui pourrait être la première étape d'un revenu de base versé sous forme d'impôt négatif pour les personnes qui sont en dessous du seuil d'imposition, avec une déduction fiscale équivalente pour celles qui sont au dessus. Mais je me permets quelques observations sur les conséquences qu'il faudrait en tirer :

- comment regrouper des prestations financées par les Départements (le RSA, pour près de 15 Mds € en 2025) et par l'Etat (les allocations logement, pour un montant de 15 Mds € et la prime d'activité pour un montant équivalent), sans régler la question de « qui paie ? » et donc de la ressource à mettre en face ; normalement cela devrait conduire à la recentralisation du financement du RSA, ... sauf bien sûr si le projet sous-jacent est de transférer 30 Mds de charge supplémentaire sur les Départements ?
- cette mesure si elle est bien conduite devrait améliorer l'accès au droit tout en diminuant les risques d'erreurs ou de fraude : c'était l'idée du « *versement social unique* » qui reprenait une des propositions que j'avais faites à Jean Pisani Ferry pour le programme de 2017 d'Emmanuel Macron, devenue « *solidarité à la source* » lors de sa campagne de 2022 et que vous renommez « *social.gouv.fr* » ; sauf à ce qu'on ne poursuive pas avec le même zèle (ce qui est évidemment possible) l'objectif d'accès au droit, le montant des fraudes évitées sera largement inférieur aux sommes « économisées » du fait du non recours au droit ou des erreurs au détriment des allocataires.
- une telle mesure sera source d'économies de gestion pour la branche famille, comme l'a été en son temps la carte Vitale pour la branche maladie, mais d'un point de vue macroéconomique, sur un total de charges de gestion qui représentent 2% des prestations cela pèsera peu sur le total de cette dépense publique.
- pas d'économies en perspective donc, sauf bien sûr si vous reprenez l'idée de Laurent Wauquiez de plafonner cette allocation à « *70% du smic* », ce qui selon lui permettrait d'économiser 7 Mds €, mais ce qui devrait accroître encore davantage le taux de pauvreté, alors que, d'après l'Insee celui-ci n'a jamais été aussi élevé depuis près de trente ans.

On suppose que cette nouvelle prestation continuerait à être gérée par les Caf. Du moins on l'espère, car on n'a rien trouvé de mieux pour gérer des prestations légales que des caisses de Sécurité sociale, que ce soit en termes d'efficacité économique, de gestion des systèmes d'information ou de respect du droit. Ainsi quand j'ai voulu mettre en place la téléprocédure pour le RSA comme je l'avais fait pour la prime d'activité, j'ai constaté que cinq départements avaient demandé à la Caf d'appliquer des conditions qui n'étaient pas dans la loi et qui n'avaient comme objectif que d'inciter les demandeurs à vider leur livret de caisse d'épargne avant de pouvoir bénéficier de la prestation. Pour avoir pu observer la gestion de la prestation de compensation du handicap (PCH) par les départements je dois vous dire que celle-ci ne brille ni par son efficacité, ni par son suivi en termes de système d'information, ni en termes d'égalité de droit. Ce constat a été confirmé, y compris pour d'autres prestations, par un récent rapport de l'Igas et de l'IGF ([« Divergences territoriales dans les modalités d'attribution des aides sociales légales \(AAH, AEEH, PCH, APA, ASH\) et par des aides extralégales »](#)).

Par ailleurs votre volonté de « réformer en profondeur les Agences régionales de santé » au motif de « la grande clarification autour des questions sociales, médico-sociales, et sanitaires » laisse apparaître, en creux, celle de détricoter cette très belle réforme administrative que nous devons à Roselyne Bachelot. Les ARS ont fait office de victime émissaire de la crise Covid. Certes tout n'a pas été parfait dans leur gestion de la crise, mais elles n'ont pas démerité loin s'en faut et c'eut été pire si elles n'avaient pas été là. Deux observations sur vos propositions :

- « la part régaliennne du sanitaire » est déjà assurée par les préfets ; mais sur quelle expertise pourront-ils s'appuyer pour le faire si on démantèle ces Agences et si on remet en cause leur indépendance sanitaire : pour avoir eu à gérer plusieurs crises sanitaires dans le Nord Pas de Calais, en bonne intelligence avec les préfets, je peux vous dire que c'est là une garantie de bonne gestion des crises.
- vous souhaitez par ailleurs confier la planification des soins de proximité aux conseils départementaux au motif du rôle déterminant qu'ils auraient dans la création des maisons de santé pluridisciplinaires que vous souhaitez (-ah, cette manie de changer les étiquettes de ce qui existe déjà)- rebaptiser France-santé comme on a rebaptisé les maisons de service au public en France service ; or si l'on ne compte pas les initiatives des communes ou intercommunalités sur ces sujets, elles sont beaucoup plus limitées de la part des Départements qui sont plus souvent venus au secours de la victoire : il ne suffit pas de construire des murs, il faut les remplir avec des professionnels de santé, notamment des médecins et je ne vois pas quels leviers d'actions les Départements pourront utiliser pour cela. Comment mettre en place des parcours de santé si on dissocie les soins de premier recours et les soins hospitaliers ? Comment régler aussi le problème du report sur les urgences de l'absence de permanence des soins ? La volonté limitée des départements de contrôler les Ehpad, qui sont pourtant en partie de leur compétence, comme on l'a vu avec le scandale Orpéa, justifie-t-elle qu'on accroisse leur escarcelle ?

Comme je l'avais suggéré au plus fort de l'épidémie dans « [Les ARS ont dix ans \(« au temps du corona », 3\)](#) », il vaudrait mieux approfondir la réforme Bachelot que de la démanteler.

De façon plus générale, la gestion de l'aide sociale à l'enfance (ASE), des mineurs non accompagnés (MNA), de la protection maternelle et infantile (PMI) ou des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), ou encore de l'insertion des bénéficiaires du RSA, est-elle en général si efficace qu'elle justifie votre volonté de faire du département « la collectivité des solidarités, du médico-social et (...) du sanitaire » ? Pourtant c'est pour cette raison que vous souhaitez affecter aux Départements une part de CSG, cette belle invention de Michel Rocard pour financer la Sécurité sociale. Je doute que cette modification fondamentale de la tuyauterie financière de la solidarité nationale, qui me semble relever du bricolage que vous dénoncez, aille dans le sens de la clarification que vous appelez de vos vœux, alors qu'on perdra le lien entre la contribution et les prestations, qui est un des principes de la Sécurité sociale. Monsieur le Premier ministre, vous affirmez ne pas vouloir vous attaquer à la question lancinante du « mille feuille territorial ». Pourtant celui-ci est à l'origine de coûts de coordination important qui pèsent sur l'efficacité de notre appareil administratif et dans ce mille feuille, le Département est aujourd'hui le maillon dont l'utilité est la plus contestable :

- non seulement les prestations légales sont mieux gérées par des caisses, comme c'est le cas pour le RSA ;
- mais le social de proximité serait bien mieux géré à une échelle plus proche des citoyens, communale ou intercommunale, en généralisant les Comités intercommunaux d'action sociale (CIAS) dans tous les cas où la création d'un CCAS n'est pas obligatoire ;
- et il serait plus logique que la gestion des collèges et des réseaux routiers soit assurée par les Régions qui ont déjà la compétence pour les lycées et pour le train.

J'ajoute que, contrairement à votre affirmation, si les communes sont bien les héritières des paroisses d'Ancien régime, les départements ne sont pas ceux des diocèses ; c'est plutôt l'inverse, puisque c'est le Concordat de 1801 qui a, à quelques rares exceptions, aligné la carte des diocèses sur celle des départements. Avec les préfets, le département a été d'abord la maille de déconcentration de l'action de l'Etat, adaptée aux conditions techniques de l'administration de l'époque. Celles-ci ont changé et plutôt que d'affirmer votre volonté (quoiqu'il en coute ?) de « sauver les conseils départementaux » il serait peut-être nécessaire d'interroger, conformément aux principes que vous affichez en préambule, l'utilité d'une collectivité territoriale de plein exercice pour gérer cette maille administrative. Peut-être pourrait-on revenir, pour rapprocher départements et régions, à l'idée de création du conseiller territorial de 2010 et hélas abandonnée en 2013 par la gauche.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Daniel Lenoir

CARNET DE SANTE DE LA FRANCE



Jean de KERVASDOUE

Economiste de la santé

Ancien Directeur Général des Hôpitaux au ministère de la Santé

Ancien titulaire de la chaire d'économie et de gestion des services de santé du [Conservatoire national des arts et métiers](#) (CNAM)

Membre de l'[Académie des technologies](#).

Article paru dans **Le Point** : https://www.lepoint.fr/sante/esperance-de-vie-prevention-investissements-l-ocde-dresse-le-carnet-de-sante-de-la-france-26-11-2025-2604118_40.php

26 novembre 2025

Chaque année, depuis plus d'un demi-siècle, l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) qui regroupe 38 pays développés, compare les systèmes de santé des pays membres[1]. Cette analyse est certes partielle car limitée à ces pays, mais elle demeure incontestablement la meilleure base de données du domaine. Elle ne cesse de s'enrichir. Malheureusement la France, contrairement à beaucoup d'autres pays, ne fournit pas ou peu de données qui pourraient permettre d'apprécier et de comparer la qualité des soins comme, par exemple, le taux de complication après telle ou telle intervention chirurgicale. Il ne s'agit pas d'un refus, mais d'une absence de mesures, ce qui est l'un des signes des limites des politiques de santé du pays. Ainsi donc, pour reprendre le franglais du monde des affaires, l'OCDE réalise donc un excellent « *benchmarking* » auquel il est difficile de rendre grâce en quelques paragraphes tant les données sont riches, abondantes et sourcées. Nous en avons choisi quelques-unes, soit parce que nous les jugions importantes - même quand elles ne sont pas nouvelles - et quelques autres plus inhabituelles, voire surprenantes.

Avec une espérance de vie à la naissance de 83 ans, les deux sexes confondus, la France se classe au septième rang des pays de l'OCDE. La Suisse (84,1 années) a détrôné le Japon et l'Espagne (84) ; ces pays sont suivis par Israël (83,8), l'Italie (83,5), la Norvège (83,1) puis donc la France (83) qui devance l'Allemagne (81,1), le Royaume-Uni (81), mais surtout les Etats-Unis (78,4), bien au-dessous du Canada (81,7), mais talonnés par la Chine (78). Si la France ne se trouve qu'en septième position, cela est dû à la surmortalité masculine avant 65 ans et donc aux conduites à risque (tabac, alcool...), à l'alimentation, mais aussi aux emplois plus exposés de la gent masculine. La différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes baisse presque partout, elle augmente toutefois aux USA. En France, cette différence reste élevée : près de 6 années, loin des Pays-Bas où elle est d'à peine plus de trois ans. Soulignons par ailleurs que si les femmes vivent plus longtemps, la qualité de leur vie est comparable à celle des hommes, car la période de vie où leur activité est limitée pour raison de santé est plus longue : 26,7 années pour les Françaises en 2021, 22,2 années pour les hommes. Il en est ainsi dans tous les pays de l'OCDE : en moyenne 24,6 années pour les femmes, 21,2 pour les hommes de vie « limitée », voire en mauvaise santé. Le rapport souligne d'ailleurs que la prise en charge des maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité des deux sexes, est plus mauvaise chez les femmes et que notamment les signes cliniques annonciateurs sont plus mal détectés.

En résumé : « Les hommes meurent plus jeunes mais les femmes vivent plus longtemps en mauvaises santé. Les hommes sont marqués par une mortalité prématurée plus importante - souvent évitables comme le suicide, les accidents et les maladies cardiovasculaires - tandis que les cancers sont la cause principale de mortalité prématurée chez les femmes ».

Ces données objectives sont accompagnées d'enquêtes d'opinion aux résultats plus surprenants. Quand, dans ces pays, on demande qui pense avoir une mauvaise, voire une très mauvaise santé, 8% de la population des pays de l'OCDE répond que c'est effectivement le cas. Ce chiffre atteint 9,7% en France et 13,5% au Japon. En revanche, il n'y a que 3,4% des habitants des Etats-Unis qui estiment être dans cet état et 8,3% au Royaume-Uni. Certes, les anglo-saxons sont durs au mal, mais à l'évidence les enquêtes d'opinion doivent être prises avec des pincettes, instrument qui ne semble exister que dans peu de salles de rédaction. En 2024, dans les pays de l'OCDE, l'espérance de vie a repris sa croissance à l'exception des Etats-Unis et quelques pays de l'Europe de l'est. On pense à l'obésité et aux nombreuses conséquences cliniques du surpoids. Le taux d'obésité - c'est-à-dire le pourcentage de personnes ayant un indice de masse corporelle supérieur à 30 - est de 4,6% au Japon, 11,8% en Italie, 14,4% en France, 14,9% en Espagne, 16,7% en Allemagne, 18,6% en Israël, mais 29% au Royaume-Uni, 33,8% en Nouvelle-Zélande et 34,5% aux Etats-Unis. Les anglo-saxons sont - nous l'avons vu - stoïques, mais pas minces.

Quant à la relation entre obésité et espérance de vie, elle n'est pas linéaire : Israël qui jouit d'une excellente espérance de vie à la naissance (83,8 années) a un pourcentage élevé d'obèses (18,6%).

Si elle ne joue pas encore un rôle majeur sur les indicateurs globaux, l'évolution de la santé des adolescents est inquiétante dans tous ces pays et, tout particulièrement en France, où les tentatives de suicide et les mutilations chez les jeunes filles croissent rapidement. Un rapport récent[2] et une étude de la DRESS[3] illustrent cette épidémie. « Les données de l'enquête Escapad indiquent que 4,8 % des filles et 2,0 % des garçons de 17 ans ont déclaré en 2022 une tentative de suicide suivie d'un passage à l'hôpital au cours de leur vie, et que près d'un jeune sur cinq (deux fois plus souvent les filles) a déclaré des pensées suicidaires au cours de l'année... ». En 2023, il y eut 97 302 automutilations et tentatives de suicide, chiffre en augmentation de 6% par rapport à l'année précédente. On pense bien entendu au harcèlement, effet des réseaux sociaux. Néanmoins, si chez les jeunes, « le suicide constitue la deuxième cause de mortalité, mais c'est aussi la tranche d'âge dont le taux de suicide est le moins élevé : 2,7 pour 100 000 chez les moins de 25 ans, contre 13,3 pour l'ensemble de la population ». Si les femmes font plus de tentatives de suicide, elles se tuent moins : le taux de suicide frappe d'abord les hommes et augmente avec l'âge. Tous âges confondus, dans les pays de l'OCDE, les hommes se suicident 8 fois plus que les femmes, en France ce ratio est de 3. Le taux de suicide, qui baissait régulièrement en France, stagne (15 pour 100 000 habitants en 2024)[4], il est deux fois plus élevé qu'en Espagne ou en Italie. La France se classe au onzième rang et n'est dépassée que par les Etats-Unis (17), la Corée (19) mais surtout les pays de l'Europe de l'est : Tchéquie, Hongrie, Autriche, Pologne, Lettonie et Lituanie (25).

Ce rapport est une mine d'information et soulève de nombreuses questions sans réponse. Par exemple : si les orthopédistes français opèrent moins que leurs confrères Allemands, pourquoi opèrent-ils deux fois plus que les Néozélandais ? Pourquoi le taux de mammographie pour dépistage du cancer du sein en France (44% des femmes concernées) demeure en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (55%) et très en dessous du Danemark et de la Suède (83%) ? Il en est d'ailleurs de même pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, comme pour toutes les dépenses de prévention pour lesquelles la France est très en dessous de la moyenne des pays comparables. Enfin, les prescriptions d'antibiotiques sont en France très supérieures à la moyenne : 22 doses par an pour 1000 habitants avec une moyenne OCDE de 16 doses et seulement 9 doses en Suède, soit moins de la moitié. A l'évidence les antibiotiques sont encore automatiques dans l'Hexagone.

Pour terminer par quelques indicateurs économiques au cœur de ce rapport, la leçon la plus importante que l'on puisse en tirer est que si la France se classe au 5ème rang des dépenses de santé en part du PIB (11,5%) et demeure donc très au-dessus de la moyenne (9,3%) des pays comparables, elle n'est plus qu'au dixième rang des dépenses de soins calculées cette fois en valeur absolue (7 367 \$ par habitant). Autrement dit : la France s'appauvrit de manière relative. La question centrale du pays est donc la création de richesses, pas leur taxation. En outre, depuis 2014, la France est le pays où les dépenses de santé ont le moins augmenté. Ceci a pu se faire en pesant d'une part sur le prix des biens et des services médicaux qui ont jusqu'à 2023 compensé l'augmentation du volume de soins et, d'autre part, en investissant peu. Ainsi, le taux d'équipement en appareil d'imagerie par million d'habitant (44) est au-dessous de la moyenne (51) et loin derrière celui de l'Allemagne (74) ou de l'Italie (79).

L'impression que l'on tire de tous ces chiffres est que si la France a encore de beaux restes, si les Français ont toujours moins de maladies cardiovasculaires que la très grande majorité des habitants des pays comparables, la faible croissance économique pèse sur le système de santé en investissant peu, en pesant sur les prix, en ayant un nombre de soignants (infirmières et médecins) moyen tout en négligeant la prévention alors que se développe chez les jeunes des signes inquiétants et que la génération du babyboom s'approche des âges de la dépendance (83 ans), phénomène pour lequel la France n'est ni financièrement, ni médicalement préparée.

La pensée Curtis Yarvin, les « Lumières obscures » et l'Europe



Pierre BAUBY

Docteur de l'IEP de Paris, enseignant et chercheur en sciences politiques, animateur de réseaux français et européens sur les services publics, membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France et du Conseil scientifique du CIRIEC-International

Un autre idéologue majeur du Trumpisme 2025 est Curtis Yarvin. Celui-ci est convaincu d'appartenir à une caste à l'esprit supérieur, dont les projets seraient contrecarrés par l'Etat, les taxes, les régulations et la redistribution, finalement par la nature même de la démocratie.

A la différence de Peter Thiel, il n'est pas milliardaire et n'a pas de responsabilités managériales, mais il s'est imposé comme ingénieur-blogueur, qui a développé en particulier le mouvement des « Lumières obscures » (*« Dark Enlightenment »*) et le concept de « Cathédrale ». Il se définit comme porteur d'une contre-culture « néoréactionnaire » qui vise à en finir avec l'idée démocratique. Il se propose de construire une nouvelle idéologie dépassant le libertarianisme.

En avril 2007, Curtis Yarvin lance son blog *Unqualified Reservations* sous le pseudo Mencius Moldbug. Dans son premier texte, « *A Formalist Manifesto* », il se présente comme un libertarien déçu : son idée, qui vise la limitation ou la disparition de l'État au profit d'un libéralisme dérégulé, repose sur un fondement erroné, « l'apogée de la démocratie », alors que celle-ci est fondamentalement « inefficace et destructrice ». On retrouve ici une forte convergence avec son ami Peter Thiel.

A partir de 2012 sa démarche converge avec celle du britannique Nick Land, ancien philosophe de l'Université de Warwick, qui se proposait, pour mettre fin ou en tout cas pousser le capitalisme vers ses contradictions, d'en accélérer les logiques jusqu'à l'extrême et aux excès. De leurs échanges naît l'idée de « *Dark Enlightenment* », les Lumières sombres ou obscures. « *Les Lumières nous ont sortis du conditionnement opéré par le catholicisme européen. Lorsque Louis XIV chasse de France les protestants, dont l'infestation était somme toute assez bénigne, il expose son pays à une épidémie d'athéisme. C'est alors qu'un scepticisme radical attaque les convictions les plus inébranlables de la société.* »

L'élément fondamental de la pensée de Curtis Yarvin est la question de l'efficacité des systèmes politiques. Pour lui, un modèle politique est bon s'il parvient à éviter la violence, c'est-à-dire l'apparition de conflits dont l'issue est incertaine. Il analyse l'État américain comme une gigantesque entreprise complètement engluée dans son inefficacité. Parce que le personnel politique est enferré dans une mystique démocratique et dans une obsession de justice sociale, la politique américaine manque de cohérence. Personne ne sait vraiment qui est aux commandes, ni dans quel but.

La cathédrale ...

Curtis Yarvin est à l'origine du concept de la « cathédrale », cet édifice de pouvoir bâti par les universités, les médias et le reste de l'élite progressiste pour servir leurs propres intérêts au détriment du peuple. C'est « *le cerveau de l'État ; leur rôle est de gouverner la nation à travers le peuple* ».

C'est l'ensemble des institutions sociales qui seraient noyautées par une pensée libérale et progressiste destinée, sous couvert de démocratie, à asservir le peuple. Comme il l'écrit dans son « *Open Letter to Open-Minded Progressives* » : « *Les universités formulent les politiques publiques. La presse guide l'opinion publique.* » La Cathédrale est « *le véritable lieu du pouvoir dans la démocratie américaine* ».

Dans la lutte entre cette oligarchie et la démocratie, la démocratie perd toujours. Non seulement l'opinion publique ne contrôle pas le régime, mais c'est le régime qui contrôle l'opinion publique.

Seules les entreprises à but lucratif sont indépendantes du gouvernement. Mais même celles-ci sont prises dans un réseau de réglementations et de surveillance médiatique qui les rend généralement dociles. Les institutions essentielles de cette oligarchie se trouvent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'État officiel : les agences, les tribunaux et le Congrès à l'intérieur, les organisations à but non lucratif, la presse et les universités à l'extérieur. L'*« État profond »* est le corps du régime ; la « cathédrale » est son cerveau. Le réseau complexe de liens financiers et procéduraux entre le cerveau et le corps rend historiquement insignifiante la distinction symbolique entre « public » et « privé ».

... la monarchie ...

Curtis Yarvin présente les systèmes démocratiques comme des régimes pour les imbéciles, à la manière dont Peter Thiel définit la concurrence pour les losers ; il appelle à la restauration du pouvoir des rois et prône l'avènement de « monarques PDG »⁶. Il avance l'idée que les Etats-Unis doivent être dirigés par un chef d'entreprise, un « *techno-king* ». « *La monarchie, c'est l'autoritarisme : le principe de son pouvoir est le fait de commander. Elle fonctionne de manière pyramidale, de la même manière qu'une organisation a un chef ou un texte un auteur* ». Ainsi, il a développé l'idée de mettre à la retraite d'office tous les employés de l'administration fédérale afin de « *redémarrer* » le système. C'est la théorie Rage - « *Retire All Government Employees* », qui s'est incarnée en 2025 dans le Department of Government Efficiency (Doge) d'Elon Musk.

Afin de régler le problème, Yarvin propose d'en finir avec l'idée démocratique et de restructurer le gouvernement sur le mode d'une entreprise souveraine. L'Amérique a besoin d'être gouvernée par un monarque, qui en finira avec une démocratie faible et corrompue. Ce roi-PDG gérera le pays comme une entreprise, sans tolérer la moindre contestation, pas même celle des juges.

« *La monarchie est une forme politique extrêmement stable, contrairement à la démocratie.* »

« *L'État doit permettre à chaque individu de s'épanouir quelles que soient ses capacités. De ce point de vue, l'obsession de l'égalitarisme est néfaste.* »

Selon lui, la « transition » vers la monarchie doit commencer par une mise à bas de la Cathédrale. Il prône la destruction de l'ordre établi libéral et l'établissement, aux Etats-Unis, d'une monarchie, dirigée par un roi-PDG.

Avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, s'il a d'abord été agréablement surpris par l'agressivité du nouveau président⁷, Curtis Yarvin est resté sur sa faim. « *Ce que les cent premiers jours de Trump ont montré, c'est que, s'il avait eu un plan, il aurait pu entrer dans l'Etat profond et dans la cathédrale comme un couteau dans le beurre. Faute de quoi, il a juste tapé dans la motte avec un gant de boxe, et mis du beurre partout* ». Curtis Yarvin cite volontiers Saint-Just : « *Ceux qui font les révolutions à moitié n'ont fait que se creuser un tombeau.* »

⁶ Avant les élections de novembre 2024 Trump avait déclaré « amis chrétiens, votez cette fois-ci vous n'aurez plus jamais besoin de voter » !

⁷ C'est Curtis Yarvin qui a proposé de faire de Gaza une ville entreprise vidée de ses habitants avec ses hôtels de luxe, sa cryptomonnaie, une sorte de riviera du Moyen-Orient, projet repris par le promoteur Donald Trump.

Il en vient aujourd’hui à dire que si le nouveau président « *a des idées qui sont proches* » des siennes, il regrette que celui-ci reste un président limité par l’équilibre des pouvoirs et n’agisse pas en vrai patron. Donald Trump « *n'a vraiment pas le pouvoir absolu sur la branche exécutive. Il a peut-être lutté intensément pour ce pouvoir, mais on a le sentiment qu'il a renoncé* ».

Pour Curtis Yarvin, en six mois à la Maison-Blanche, Trump a ralenti. Il faut accélérer ; il est temps de convertir la révolte en révolution pour parachever la transformation monarchique des États-Unis — quitte à aller au coup d’Etat, comme cela a été tenté le 6 janvier 2021. Il semble exceller à dire tout haut ce que d’autres préparent... Finalement, Curtis Yarvin en vient à vouloir dissoudre le politique dans une ingénierie économique autoritaire (il loue à ce titre, la prospérité et l’« absence de politique » qu’il voyait à Singapour, à Dubaï et à Hong-Kong)⁸.

... et l’Europe⁹

Curtis Yarvin a écrit en 2022, un mois avant l’invasion de l’Ukraine, un post de son blog intitulé *Une nouvelle politique étrangère pour l’Europe : ‘laissez faire la Russie sur le continent’*.

Dans ce texte, Curtis Yarvin avance une thèse simple : les États-Unis devraient laisser la Russie prendre le contrôle de l’Europe : « Aujourd’hui, c’est le destin de la Russie de rétablir l’ordre en Europe. Mais comme l’Amérique est plus forte que la Russie, Trump doit réellement faire savoir à Poutine qu’il est acceptable de le faire. »

Washington pourrait profiter d’une offensive russe contre l’Ukraine, le « Texas de la Russie », pour se retirer du continent, laissant carte blanche à Moscou sur cette région du globe et permettant de réduire l’influence du Département d’État et du Pentagone sur la Maison-Blanche. Le président pourrait alors consolider sa suprématie, en imposant un changement de régime interne. Curtis Yarvin fait de l’offensive russe une matrice stratégique. Le droit à faire la guerre est l’attribut le plus fondamental de la souveraineté nationale ; si cette puissance échoue, la nation disparaît. Il imagine un monde régi par la force, où le droit découle de la capacité à mener la guerre.

L’Europe se transformerait alors en terrain fertile pour imposer la nouvelle hégémonie trumpiste : un « laboratoire de la réaction », un terrain d’expérimentation pour de nouvelles formes d’autorité politique. « Une fois que Poutine aura carte blanche sur le continent, chaque vieille nation européenne trouvera une patte d’ours secourable pour restaurer sa culture traditionnelle et sa forme de gouvernement — plus elle sera autocratique et légitime, le mieux ce sera ». « La nouvelle condition de l’Europe est qu’elle n’a pas besoin de répondre à l’Amérique pour sa forme de gouvernement. N’importe qui dirige la France est le gouvernement de la France — le gouvernement *de jure* est le gouvernement *de facto*. (...) La France n’a pas intérêt à se frotter à nous. Mais que le régime français soit fasciste, communiste, monarchiste, raciste ou anarchiste, on leur achètera leur vin et on leur vendra nos produits Disney. On se fiche même de savoir si la France est toujours la France — elle pourrait se diviser en petites baronnies, ou elle pourrait être une province de la Russie. Le *terroir* restera inchangé ».

Comme le conclut *Le Grand Continent*, le scénario fictif, formulé en 2022, apparaît moins comme une projection, que comme l’architecture qui gouverne aujourd’hui les États-Unis .

⁸ C'est exactement ce qu'Adam Smith dénonçait en souhaitant la concurrence contre les monopoles et surtout les monopoles « économiques » se mêlant de politique.

⁹ *Le Grand Continent* a publié le 29 novembre 2025 un blog écrit par Curtis Yarvin en 2022, qui semble inspirer directement la stratégie actuelle de Trump 2.



Pleins feux sur la planète économie sociale et solidaire

Un nouveau Cahier de tendances coordonné par Timothée Duverger et Thierry Germain, en partenariat avec Upcoop et la Ville de Bordeaux, aux Éditions Le Bord de l'eau et Fondation Jean-Jaurès, avec le soutien de GSEF (Global Forum for Social and Solidarity Economy) et Bordeaux 2025

Le monde est en crise et les défis sont vertigineux. Alors que se multiplient les tensions, les peurs mais surtout les impuissances, il n'y aurait qu'une seule issue possible, la compétition à outrance et les sacrifices individuels. Pourtant, des alternatives existent et, parmi celles-ci, l'économie sociale et solidaire (ESS) est l'une des plus anciennes mais aussi l'une des plus fécondes. Idées et actions, c'est partout dans le monde que ses acteurs développent, hier comme aujourd'hui, d'autres manières de produire, de partager, de protéger ou d'innover, au service de l'humain comme de la planète. Sur les cinq continents, des acteurs, des idées, des lieux et des pratiques construisent chaque jour cette alternative majeure plus vivante que jamais. Envie de vivre et d'agir dans un autre futur ? Faites un tour de la planète ESS !

[EN SAVOIR PLUS](#)



A l'occasion des dix ans de la loi-cadre sur l'ESS, l'Association de recherche juridique sur l'économie sociale et solidaire a tenu son premier colloque fin 2024 à l'Université Sorbonne Paris Nord sur « **La reconnaissance légale de l'ESS : où en est-on dix ans après ?** ». Cet ouvrage est la transcription des différentes contributions présentées dans ce cadre.

Il se propose d'interroger les frontières de ce secteur économique atypique. Comment s'articulent les relations entre le modèle de l'ESS et les statuts juridiques périphériques ? Dans quelle mesure le périmètre légal de l'ESS permet-il d'accueillir de nouvelles activités et pratiques ? (source Ed. L'Harmattan)

[EN SAVOIR PLUS](#)



« RALLUMONS LES LUMIERES ! »

Ouvrage collectif de Galilée.sp



Pourquoi « Rallumer les Lumières ? »

Au-delà de l'image, c'est en réalité un véritable cri d'alarme que Galilée.sp exprime ainsi qu'un appel au secours de l'Esprit des Lumières.

Le cri d'alarme porte sur le constat déplorable d'un monde où chaque jour les valeurs essentielles des Lumières, qui avaient pourtant vaillamment triomphé, notamment, de l'Ancien régime, de la Restauration et des régimes totalitaires de la première partie du XXème siècle, sont remises maintenant directement en cause ou vacillent.

Presque partout dans le monde, la démocratie recule. Au sein de grandes dictatures aujourd'hui désinhibées, comme de l'Europe libérale et de l'Amérique, la guerre barbare frappe à nos portes. De nombreux conflits armés éclatent que l'on pourrait qualifier de moyenâgeux, si ce n'était l'usage d'un armement moderne, tandis que des potentats rêvent de reconstituer d'anciens empires ... Au-delà de ces questions, certes terrifiantes mais hélas classiquement géopolitiques, surgissent de **nouveaux paradigmes tout aussi inquiétants**.

Songeons à la montée des intégrismes et de leurs superstitions déraisonnables, à l'irruption d'un mouvement woke perverti en wokisme, à l'invasion dans nos vies de tous les jours d'une société du numérique qui, à côté de progrès inouïs, comporte aussi de nombreux sujets de crainte... Sans compter la tentation permanente des populistes de donner des coups de butoir à l'Etat de droit au sein même des démocraties comme on a pu le voir aux USA lors de l'invasion du Capitole. Les démocraties, dirigées par des fondamentalistes religieux alliés aux extrêmes politiques, peuvent donner l'impression déplorable de commettre un génocide comme Israël paraît le faire en Palestine, après une attaque terroriste du Hamas ayant tué massivement une population civile.

Tout cela dans un monde menacé par le réchauffement climatique et l'épuisement des matières premières ainsi que par un anéantissement complet par quelques-unes des **milliers d'ogives nucléaires** dont une bonne partie se trouve aux mains de dictateurs mégalomaniaques et paranoïaques sans contrôle...

[**VOIR L'OUVRAGE EN LIGNE...**](#)

Agenda

8 décembre 2025	Conseil d'administration du CIRIEC-France
29-30 janvier 2025	Les Rencontres du Mont Blanc à Genève (Suisse)
27 février 2026	Conseil d'orientation du CIRIEC-France
7-8 octobre 2026	35^{ème} Congrès international du CIRIEC à Montréal (Canada)
7-9 juillet 2027	11^{ème} conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC à Bogota (Colombie)
2027	Forum Mondial de l'Economie Sociale et Solidaire (GSEF) à Maricá (Brésil)

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
crée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités,...)

La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX, prix Nobel de la paix,

est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.

Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.

Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.fr



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*

 marcel.caballero@club-internet.fr